

**NOTE D'INFORMATION**

# Europass 2005-2020: Bilan et perspectives



Lancé il y a sept ans, Europass est aujourd'hui utilisé par des millions de citoyens. Il s'agit désormais de lier Europass aux autres outils européens pour accroître la visibilité des compétences et des qualifications.

Europass est très largement utilisé (encadré 1): de février 2005, date de son lancement, à mars 2012, le site Europass a reçu plus 48,6 millions de visites, et 38 millions de Curriculum vitae Europass ont été remplis en ligne ou téléchargés, soit environ 15 000 documents par jour.

On estime à plus de 300 000 Europass Mobilité délivrés pour documenter une expérience professionnelle ou une formation dans un autre pays. Plus de 1,2 million de Passeports de langues (un outil d'autoévaluation des compétences linguistiques utilisant une grille à six niveaux) ont été remplis en ligne ou téléchargés. Ces chiffres illustrent la valeur accordée à Europass par les apprenants et les travailleurs en Europe. Les efforts se poursuivent pour améliorer l'outil Europass (encadré 2) et accroître sa convivialité.

**Encadré 1: Europass en chiffres**

Statistiques de février 2005 (lancement) à mars 2012:

- 48,6 millions de visites pour le site Europass;
- 18 millions de Curriculum vitae Europass créés en ligne;
- 20 millions de modèles de CV téléchargés;
- 333 000 Passeports de langues créés en ligne;
- 915 000 modèles de Passeport de langues téléchargés;
- plus de 300 000 Europass Mobilité délivrés (estimation);
- 23 répertoires nationaux ont été créés pour permettre aux détenteurs d'une qualification professionnelle de télécharger le Supplément descriptif du certificat correspondant à leur certification;
- le Supplément au diplôme est délivré par un nombre croissant d'établissements d'enseignement supérieur.

En 2011, le site Europass a reçu 12,9 millions de visites, soit 10 fois plus qu'en 2005 (1,2 million), et 5,9 millions de CV Europass ont été remplis en ligne, près de 50 fois plus qu'en 2005 (116 000 CV).

**Encadré 2: Europass en bref**

Europass est un portfolio de cinq documents, disponible en 26 langues. Europass aide:

- les citoyens à communiquer leurs compétences et qualifications efficacement pour trouver un emploi ou une formation;
- les employeurs à comprendre les compétences et qualifications de la main d'œuvre;
- les autorités en charge de l'enseignement et la formation à définir et exprimer le contenu des programmes.

Deux documents Europass sont utilisés directement par les citoyens européens:

- le **Curriculum vitae (CV)** donne une vue d'ensemble des compétences personnelles;
- le **Passeport de langues** permet l'autoévaluation des compétences linguistiques à l'aide de niveaux normalisés.

Les trois autres documents sont délivrés par les autorités compétences en matière d'enseignement et de formation:

- l'**Europass mobilité** fournit un relevé des savoirs et compétences acquis lors d'une l'expérience (travail ou formation) dans un autre pays européen;
- le **Supplément descriptif du Certificat** décrit le contenu des certifications professionnelles;
- le **Supplément au Diplôme** énumère les résultats acquis par les titulaires de diplômes de l'enseignement supérieur, notamment les matières étudiées et les notes obtenues.

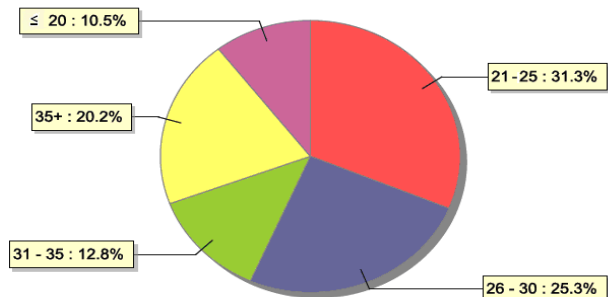
En étroite coopération avec la Commission européenne et le réseau des Centres nationaux Europass (CNE), le Cedefop assure:

- la conception et la mise à jour des documents Europass;
- la conception et la maintenance du site multilingue Europass, en apportant son expertise (contenu du site, langues et TIC);
- le soutien des CNE dans la mise en œuvre d'Europass au niveau national.

**Visitez le site Internet Europass:**  
<http://europass.cedefop.europa.eu>

Plus des deux-tiers des utilisateurs du CV Europass ont moins de 30 ans (figure 1). En 2011, les 10 principales nationalités déclarées par les utilisateurs du CV Europass étaient les suivantes: portugaise, italienne, roumaine, espagnole, hongroise, allemande, française, polonaise, grecque et bulgare.

Figure 1: Âge des utilisateurs du CV Europass



## Le nouveau site Europass

La clé du succès d'Europass depuis 7 ans réside dans sa facilité d'accès. Depuis décembre 2011, le site bénéficie d'une nouvelle identité graphique (figure 2), qui permet un accès plus rapide aux différentes sections. Fin 2012, une nouvelle version du CV Europass sera lancée, et de nouveaux services web, qui amélioreront l'interopérabilité avec les autres sites, par exemple en facilitant le téléchargement d'un CV Europass sur un portail de l'emploi.

Figure 2: La nouvelle identité graphique Europass



## Le Passeport européen de compétences et le document Europass expérience

La stratégie « Europe 2020 » lancée par l'Union européenne (UE) donne un nouvel élan à Europass, l'un des instruments privilégiés facilitant la mobilité des citoyens désireux d'étudier ou de travailler dans un autre pays européen.

Avant la fin 2012, les utilisateurs d'Europass pourront créer un Passeport électronique pour rendre leurs compétences et qualifications plus visibles. Un nouveau document, appelé Expérience Europass, sera lancé en 2013 pour fournir aux citoyens un

relevé des savoirs et compétences acquis dans des contextes variés (stage, travail de vacances, volontariat, etc.).

## Établir un lien avec les autres outils européens

Les outils et principes européens communs instaurés par le Processus de Copenhague augmentent la lisibilité des qualifications et la flexibilité des systèmes, favorisant la mobilité professionnelle et géographique.

De 2013 à 2015, les liens entre Europass et ces outils seront renforcés, particulièrement avec le Cadre européen des certifications (CEC), le Système européen de crédits d'apprentissages pour l'enseignement et la formation professionnels (ECVET), et la taxonomie européenne des aptitudes, des compétences, des métiers et des qualifications (ESCO).

Le CEC, composé de huit niveaux, permet la comparaison des qualifications (enseignement général et supérieur, enseignement et formation professionnels) à l'échelle nationale et européenne. Les niveaux du CEC seront utilisés dans le CV Europass, ainsi que dans les Suppléments (Supplément descriptif du certificat et supplément au diplôme) pour indiquer le niveau des certifications.

Les compétences et savoirs professionnels acquis par exemple au cours d'un séjour dans un pays européen, et validés à l'aide du système ECVET, seront transcrits dans le Supplément descriptif du certificat, l'Europass Mobilité et dans le nouveau document Expérience Europass.

ESCO fournira une vaste taxonomie de termes pour décrire les aptitudes, les compétences, les métiers et les certifications dans les différents secteurs d'emploi. La terminologie ESCO permettra aux citoyens de présenter plus lisiblement leur parcours éducatif et professionnel, en relation avec les métiers existants. ESCO facilitera la validation des compétences en vue d'obtenir une certification.

**Note d'information** – 9069 FR  
 Cat. No: TI-BB-12-004-FR-N  
 ISBN 978-92-896-0982-1, doi: 10.2801/26515  
 Copyright © Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop), 2012  
 Tous droits réservés.

Les notes d'information sont publiées en allemand, anglais, espagnol, français, grec, italien et portugais, ainsi que dans la langue du pays assurant la Présidence de l'UE. Pour les recevoir régulièrement, envoyez-nous un courriel à l'adresse suivante: [briefingnotes@cedefop.europa.eu](mailto:briefingnotes@cedefop.europa.eu)

D'autres notes d'information et publications du Cedefop sont disponibles à l'adresse suivante:  
<http://www.cedefop.europa.eu/EN/publications.aspx>

PO Box 22427, 551 02 Thessalonique, Grèce  
 Europe 123, Thessalonique, Grèce  
 Tél. +30 2310490111, Fax +30 2310490020  
 Courriel: [info@cedefop.europa.eu](mailto:info@cedefop.europa.eu)

[visit our portal www.cedefop.europa.eu](http://www.cedefop.europa.eu)